

Gamme: INTERPHONIE NUMERIQUE ET ANALOGIQUE



Série: maylis

Présentation ☑ Versions ☑ Options ☑ Raccordement ☑ Utilisation ☑ Configuration ☑ Programmation ☑ Entretien ☑ Installation ☑

Caractéristiques techniques ⊠

# **PRESENTATION**

Références produits: 440.8500 (MSPI DH V1B) - 440.8600 (MSPI DH V2B) - 440.8700 (MSPI DH V4B)

Le MSPI DH est un poste secondaire d'interphonie présenté en platine murale. Il permet une liaison phonique vers tous les postes de la gamme « maylis ».

Le MSPI DH AUDIO / VIDEO équipé de 1 à 4 boutons d'appels offre les fonctions suivantes :

- Caméra d'une définition supérieure à 420 lignes obtenues par un capteur 1/4"
- 1, 2 ou 4 boutons d'appels programmables
- Faire des appels et communications vers des appareils de la gamme Maylis
- Conforme à la loi « ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES ». 3 LED associées à 3 pictogrammes et à 3 synthèses vocales permettant de signaler l'appel, l'établissement de la communication et le déclenchement de la gâche
- Boucle magnétique intégrée







# **VERSIONS**

Version audio / vidéo : MSPI DH V1B - MSPI DH V2B - MSPI DH V4B

# **OPTIONS**

- Référence 560.9200 : Ceinture anti-arrachement Ht 250
- Référence 560.9300 : Ceinture anti-arrachement Ht 350
- Référence 540.6000 : Bloc alimentation 24VDC / 1A

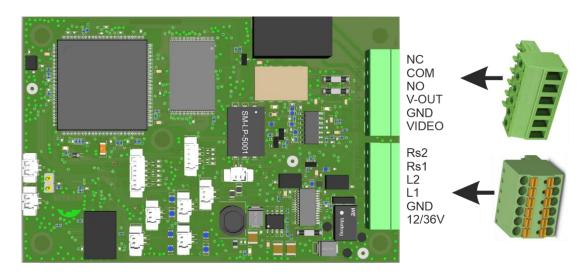
Le matériel doit être installé et utilisé conformément aux directives de ce document



# **RACCORDEMENT**

Le poste peut être relié aux autres postes via une ligne bus (câblage en bus : plusieurs postes sont installés sur une même ligne) ou via un central « maylis » (câblage en étoile : un poste seulement est installé par ligne).

La liaison entre le poste et les autres éléments nécessite un câble 3 paires torsadées avec écran. L'écran est relié à la borne de masse grâce au drain du câble.



L'alimentation est assurée soit par la ligne bus soit par le central. On peut aussi alimenter l'appareil par une alimentation locale (Bloc secteur 15VDC / 400mA relié aux bornes Masse / 12-36V, Option CASTEL : réf. 496.1100).

Distance maximum pour l'alimentation à partir du central :

- 250 m avec un câble de section 0,3mm² (6/10ème)
- 500 m avec un câble de section 0,6mm² (9/10ème).

Le raccordement se fait par un bornier à vis intégré dans le poste secondaire (1mm² maxi).

# Adaptation de la ligne signalisation et de la ligne 0db

Installer une résistance de  $120\Omega$  (fournie avec le poste) entre les points RS1 et RS2 sur les postes situés au bout de la ligne bus. Si la ligne bus comportant un à plusieurs postes est reliée à un central, seul le poste le plus éloigné du central doit être équipé de la résistance.

#### Raccordement de la caméra vers un moniteur

- Activation de la caméra en permanence: Sur le connecteur à vis, raccorder un câble coaxial vidéo de 75Ω, de type KX6 (max 100m) ou de type KX8 (max 150m), entre « VIDEO » (âme) et « GND » (blindage).
- Activation de la caméra uniquement en cas d'appel : Sur le connecteur à vis, mettre un shunte entre « COM » et « GND » puis, raccorder un câble coaxial vidéo de 75Ω, de type KX6 (max 100m) ou de type KX8 (max 150m), entre « VIDEO » (âme) et « NO » (blindage). Paramétrer le relais type caméra avec le logiciel Castel PILOTE. Si utilisation avec une M-HYBRID, paramétrer le type relais depuis la page WEB de la M-HYBRID.

# **UTILISATION**

### Appel vers un autre poste

L'appel (appui sur le bouton) déclenche :

- l'émission d'un train de sonnerie au(x) poste(s) concerné(s). (Selon la programmation, un à trois postes sont appelés)
- La diffusion d'un message de synthèse qui est diffusé en boucle au poste, exemple « Appel en cours ».
- La signalisation lumineuse de l'appel (LED bleu)

#### **Etablissement de la communication**

Un des postes appelés, a la possibilité d'établir la communication à tout moment avec le poste secondaire. La communication a lieu en mains-libres half duplex.



La mise en communication déclenche :

- La diffusion d'un message de synthèse qui est diffusé 1 fois au poste, exemple «Communication établie, parlez ».
- La signalisation lumineuse de l'état de communication en cours (LED jaune)

#### Commande de gâche

La commande d'ouverture de porte ou le changement d'état de l'entrée programmée « Usage gâche » déclenche :

- La diffusion d'un message de synthèse qui est diffusé en boucle pendant la durée de commande du relais Exemple «La porte est ouverte.».
- La signalisation lumineuse de l'ouverture en cours (LED verte)

#### **Puissance**

La puissance de phonie et de sonnerie est réglable à distance grâce à un MP ou au logiciel Castel pilote.

# **CONFIGURATION**

Un poste est livré avec une adresse comprise entre 1 et 1999. Elle est préenregistrée en usine et indiquée sur une étiquette sous le poste.

L'adresse peut être modifiée par l'installateur avec un MP en mode technique ou avec le logiciel Castel pilote.

Tous les postes d'une installation doivent avoir une adresse différente.

Chaque poste dispose d'un numéro d'usine unique non modifiable, ainsi que d'un numéro de série précisant la date de fabrication CASTEL.

### **PROGRAMMATION**

Le poste est programmé avec un ordinateur PC relié au réseau « maylis » ou avec un des postes MP du réseau.

Il faut programmer pour le poste MSPI DH:

- Le type de phonie half duplex.
- Le mode décroché automatique.
- Le type appel direct pour BP1
- L'adresse du ou des postes à appeler.
- Le type appui maintenu NO ou NF pour le relais 1 du poste.

(Voir documentation SYSTEME « maylis » réf. 600.0090)

### **ENTRETIEN**

Le nettoyage de votre produit CASTEL doit être réalisé uniquement à l'aide d'un produit nettoyant doux (eau ou eau savonneuse), non abrasif, non moussant et surtout exempt de tout type de solvant ou alcool.

Pour l'entretien courant, utilisez uniquement de l'eau, sans détergent.

Le nettoyage au jet est à proscrire, ainsi que les éponges abrasives et tissus à surface agressive.

# **INSTALLATION**

### Montage en saillie:

Sans ceinture:

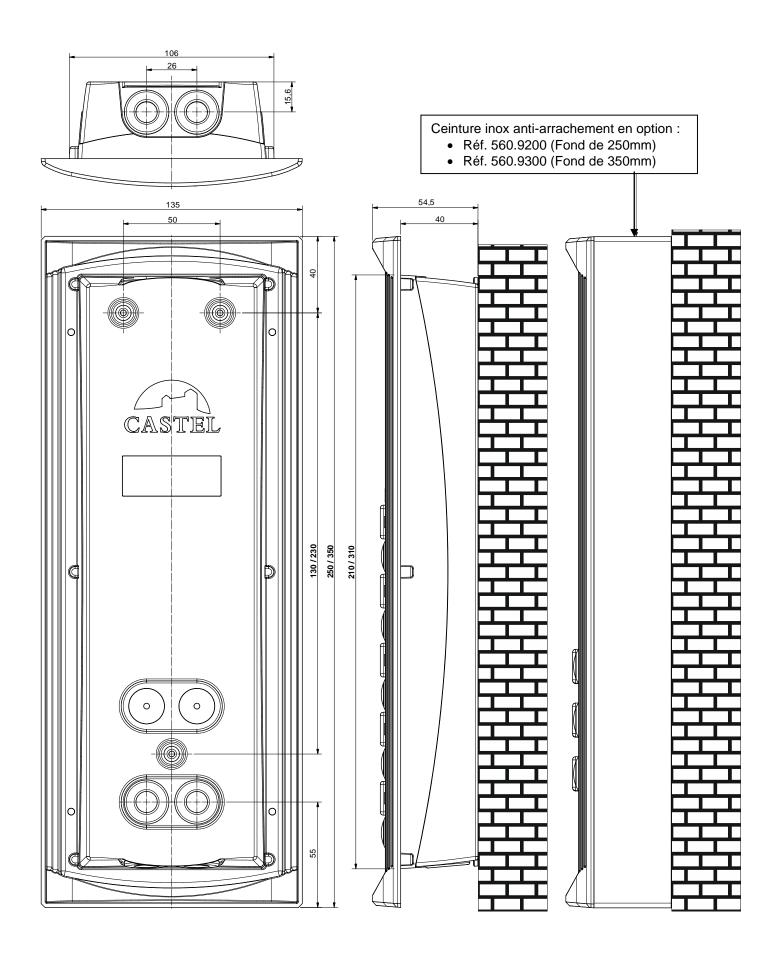
- Positionner et fixer le fond avec trois vis ø 3 à 3,5 maxi (Deux sur la partie supérieure, une sur la partie inférieure)
- Raccorder le portier
- Positionner et visser la face avant avec les 6 vis FX (TORX) à téton M3 x 10

Avec l'option ceinture (Réf. 560.9200 ou réf. 560.9300) :

- Positionner et visser le fond dans la ceinture avec 4 vis FZ M3 x 12
- Positionner et fixer le fond avec trois vis Ø3 à 3,5 maxi (Deux sur la partie supérieure, une sur la partie inférieure)
- Raccorder le portier
- Positionner et visser la face avant avec les 6 vis FX (TORX) à téton M3 x 10

Pour garantir à votre portier une bonne étanchéité, il est nécessaire que la face avant une fois montée, appuie sur la totalité du joint d'étanchéité situé entre le fond et la face avant

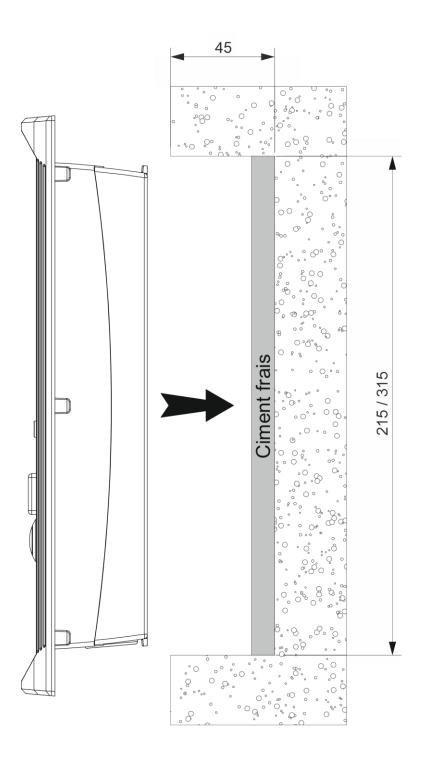


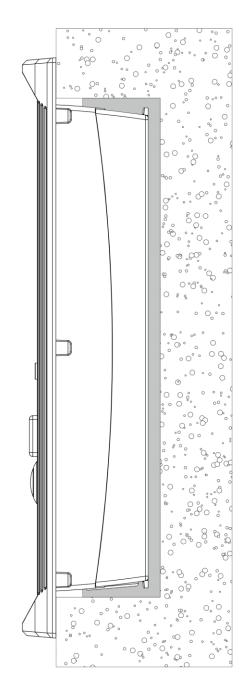




### Montage en encastrement

- Faire une réservation hauteur 215mm (MSPI DH V1/V2B) ou 315mm (MSPI DH V4B), largeur 110mm et profondeur 45mm dans le support.
- Enduire le fond de la réservation d'au moins 10mm de ciment frais.
- Introduire le fond du portier dans la réservation et le pousser jusqu'à la butée des flans sur le support.
- Laisser sécher le ciment au moins 24H.
- Raccorder le portier.
- Fixer la face avant avec les 6 vis FX (TORX) à téton M3 x 10.

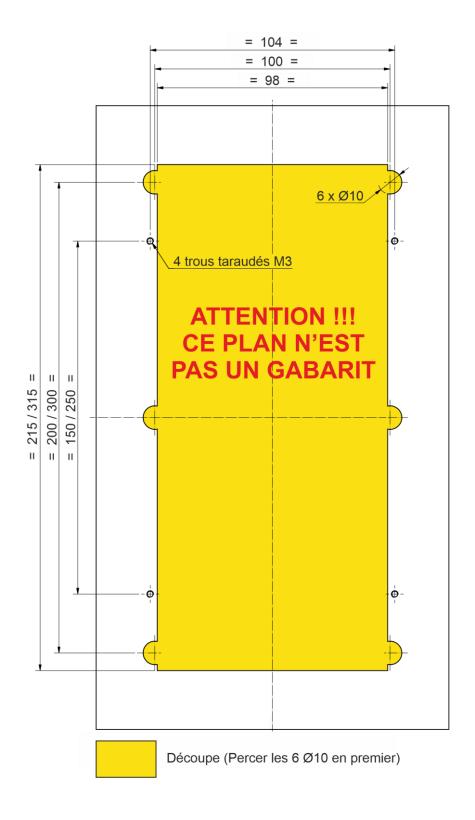






### Montage sur potelet

- Usiner l'ouverture pour le montage du fond du portier sur le potelet suivant le plan ci-après.
- Fixer le fond du portier sur le potelet à l'aide de 4 vis type FZ (Tête fraisée) M3 x 10.
- Raccorder le portier.
- Fixer la face avant avec les 6 vis FX (TORX) à téton M3 x 10.





### Conformité à la loi sur l'accessibilité (selon les versions)

Loi: « Tout signal lié au fonctionnement d'un dispositif d'accès est sonore et visuel ».

Lors de l'appel, le portier émet un message vocal configurable et la led de signalisation appel s'allume.

Lorsque la communication est établie, le portier émet un message vocal configurable et la led de signalisation communication du portier s'allume.

Lors de la commande du relais interne au poste, le portier émet un message vocal configurable et la led de signalisation porte du portier s'allume.

Loi : « Lorsqu'il existe un dispositif de déverrouillage électrique, il permet à toute personne à mobilité réduite d'atteindre la porte et d'entamer la manœuvre d'ouverture avant que la porte ne soit à nouveau verrouillée ». Le relais de gâche du portier est configurable avec un temps de maintien paramétrable.

Loi : « En l'absence d'une vision directe de ces accès par le personnel, les appareils d'interphonie sont munis d'un système permettant au personnel de l'établissement de visualiser le visiteur ».

Les portiers disposent d'une caméra couleur grand angle.

Loi : « Lors de leur installation ou de leur renouvellement, les appareils d'interphonie comporte une boucle d'induction magnétique ».

Les portiers disposent d'une boucle d'induction magnétique intégrée.

# **CARACTERISTIQUES TECHNIQUES**

### Conformités aux directives européennes

2001/95/EC: Sécurité
2014/30/UE: CEM
2017/2102/UE: RoHS 3
2014/35/UE: Basse Tension

### Conformités aux normes européennes

EN 55032 : Emissions CEMEN 55035 : Immunité CEM

• EN 55024 : Immunité CEM

- EN 62368-1 : Sécurité des personnes Sécurité électrique
- EN 61000-6-1, 4-2, 4-3, 4-4 : Immunité CEM
- EN 61000-6-3: Emissions CEM

#### Caractéristiques mécaniques

- Degré de protection IP64 selon EN 60529
- Conception anti-vandale IK09 selon EN 62262
- Face avant en inox 316L
- Boitier en aluminium, avec accrochage mural
- Dimensions boitier :
  - → H 250 x L 135 x Ep 54,5 mm (MSPI DH V1B/V2B)
- Poids :
  - → 1kg (MSPI DH V1B/V2B)

### Caractéristiques électriques générales

- Température de fonctionnement : -20° à +50°C.
- Température de stockage : -20° à +70°C.
- Humidité relative : <90%, sans condensation.
- Consommation MSPI DH vidéo :

1,2W au repos

→ 3,6W en phonie

#### Caractéristiques de la caméra (versions V)

- Capteur CMOS 1/4" (640 x 480 pixels)
- Résolution 420 lignes
- Mini objectif 2,3mm (89° H, 66°V)
- Sensibilité 0,025 lux
- Standard PAL
- Synchronisation interne
- Sortie vidéo 1VCC à 75Ω
- Rapport S/B mieux que 46dB
- Gamma 0,45



#### Protection de l'environnement :

Eliminez ce produit conformément aux règlements sur la préservation de l'environnement.